

PROGRAMME DE RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE ET RESPONSABILITÉ CIVILE GÉNÉRALE
DISPONIBLE AUX MEMBRES DE L'INSTITUT CANADIEN DES URBANISTES (ICU)
À L'EXCLUSION D'ONTARIO ET ALBERTA

Responsabilité professionnelle

L'assurance responsabilité professionnelle protège les membres contre la responsabilité ou les allégations découlant de blessures ou de dommages causés à un tiers en raison d'un acte de négligence, d'une erreur, d'une omission ou d'une faute professionnelle découlant de vos activités professionnelles en tant qu'urbaniste. Votre couverture paie pour les dommages compensatoires et les frais juridiques associés à la réclamation.

L'assurance responsabilité professionnelle est offerte sur la base des réclamations déposées et expire le 1er janvier de chaque année.

Nouveau coût réduits à 44\$!

	Limite
Responsabilité professionnelle	5 000 000\$ par réclamation / par année
Frais juridiques disciplinaires	100 000\$ par réclamation / par année
Remboursement des frais de défenses criminelles	150 000\$ par réclamation / par année
Perte de revenu	Maximum de 500\$ par jour
Protection de la réputation	75 000\$ par année
La loi sur la santé et la sécurité au travail	50 00\$ par année
Assurance Pollution limité	Inclu
Responsabilité en matière de sécurité et de confidentialité	Inclu
Consultations électroniques	Inclu
Calomnie	Inclu
Violation du droit d'auteur	Inclu
Malhonnêteté des employés	Inclu
Nouveauté! Période de déclaration prolongé de 10 ans	Gratis

Notez : Les provinces suivantes sont assujetties à la taxe de vente provinciale : Ontario 8%, Québec 9 %, Manitoba 8 %, Terre-Neuve 15%, Saskatchewan 6%

Définitions

Couverture pour frais juridiques disciplinaires

L'avenant pour les dépenses juridiques réglementaires donne une protection pour les coûts juridiques associés à la comparution lors d'une audience disciplinaire auprès d'un organisme de réglementation. En cas de plainte ou d'enquête, les membres auront droit à la protection conférée par une représentation juridique et à une défense de calibre supérieur. Des exemples de ces instances incluent les plaintes alléguant une inconduite professionnelle, l'incompétence ou l'incapacité.

Couverture des frais de défense criminelle

La couverture prévoit le remboursement des membres pour les coûts de la défense associés à une cause déposée en vertu du Code criminel si le service professionnel a été rendu au Canada et que le membre est déclaré « non coupable » de l'accusation criminelle.

Remboursement : loi sur la santé et la sécurité au travail

La couverture prévoit le remboursement des frais juridiques pour la défense d'une réclamation apporté sous la loi sur la santé et la sécurité au travail.

Protection de la réputation

La couverture pour payer les frais et les dépenses engagés pour retenir un consultant en relations publiques avec le but de protéger votre réputation professionnelle.

Comment présenter une proposition

Veillez contacter ICU pour acheter ou renouveler votre assurance de responsabilité professionnelle

Les membres peuvent acheter une assurance à tout moment, mais le 1^{er} janvier est la date pour le renouvellement de la police annuelle.

Institut Canadien des Urbanistes

141 avenue Laurier ouest, bureau 1112
Ottawa, ON K1P 5J3
Sans frais: 1-800-207-2138
Télécopieur: 613-237-7045
Site web: www.cip-icu.ca

Couvertures Optionnelles

Responsabilité civile commerciale

L'assurance responsabilité commerciale générale fournit une protection contre les réclamations découlant de blessures ou de dommages matériels que vous causez à une autre personne en raison de vos activités et pas directement résultant d'un service professionnelle.

Cette protection est recommandée pour les membres d'ICU qui possèdent ou exploitent leur propre entreprise. L'assurance est aussi recommandée pour les praticiens indépendants qui offrent leurs services à titre contractuel ou qui facturent sous le nom de leur entreprise.

Pour renouveler ou acheter une des couvertures optionnelles, contactez le Groupe BMS
1-844-294-2714
cip.insurance@bmsgroup.com

Option de limite	Nouveau coût réduits!
2 000 000\$ par réclamation / 2 000 000\$ par année	190\$
3 000 000\$ par réclamation / 3 000 000\$ par année	220\$
5 000 000\$ par réclamation / 5 000 000\$ par année	410\$

Limite additionnelle - Assurance cybersecurité et atteinte à la vie privée

Les membres ont la possibilité d'acheter une assurance cybersecurité et atteinte à la vie privée pour mieux gérer contre le risque de détenir de plus en plus d'information privée des clients, des employés, et des tiers. Cela protégé les dommages de réputation résultant d'une violation de la sécurité des données.

Pour les Individus : **75\$ pour une limite 1 million**
Pour les entreprises – le prix dépend des revenus bruts

Assurance invalidité individuelle

Offre un remplacement de revenu mensuel aux propriétaires d'entreprise dans le cas où ils sont incapables de travailler en raison de blessures ou de maladie et ont satisfait la période d'attente choisie.

Assurance des dépenses obligatoires d'entreprise

Cette assurance est disponible pour couvrir les coûts fixes d'un entreprise. Ceci est destiné aux petites entreprises (généralement 5 employés ou moins). Si le propriétaire n'est plus capable de travailler parce qu'il ou elle est handicapé, l'entreprise serait dans une situation difficile et aurait du mal à poursuivre les opérations quotidiennes.

En Cas de réclamation

Il faut déclarer les réclamations, réelles ou éventuelles immédiatement en appelant Crawford. Ne pas signaler une réclamation peut entraîner un refus de couverture. Si vous n'êtes pas certains si un incident constitue une réclamation.

Si vous avez une réclamation, contactez l'ajusteur, Crawford par courriel à licsclaims@crowco.ca.

Information additionnelle

Ce pamphlet constitue un résumé des protections et est fournie à titre d'information seulement. Les conditions intégrales de la police, y compris toutes les exclusions et limitations, sont décrites dans le libellé de la police, une copie peut être obtenue auprès de BMS.

BMS collect a fee and/or commission for services rendered which is included in the annual costs shown. Please contact a representative at BMS Canada Risk Services for more details.